

jouit du monopole de l'huile de charbon chez nos voisins, de miner chez nous pour des citoyens américains.

D'un autre côté, nous donnons un rabais de 33½ p.c. à l'Angleterre sur ses marchandises et nous n'avons aucun autre avantage sur le marché anglais pour nos produits que les Américains, les Allemands, les Belges et les nations étrangères en général.

Maintenant on peut se demander :

Sir Wilfrid Laurier a-t-il une excuse valable à donner pour n'avoir pas insisté pour obtenir un quid pro quo, quelque avantage en échange ?

Le gouvernement n'a pas même eu le courage de sa trahison, et Sir W. Laurier a essayé de la cacher sous des raisons qui sont de la plus noire hypocrisie.

A son retour au Canada, avec toutes ses décorations, Sir W. Laurier s'est trouvé un peu gêné pour expliquer pourquoi il avait repoussé les avances qui lui étaient faites pour en arriver à une entente en vue de favoriser les produits canadiens et coloniaux.

Il s'est sauvé d'embarras en jouant la grande comédie.

Il a déclaré avec émotion que c'était par bonté de cœur pour l'Angleterre qu'il n'avait pas voulu insister sur des concessions réciproques.

"Il redoutait trop, disait-il, les malheurs qui assailliraient l'Angleterre si elle se lançait dans la voie de la protection pour lui imposer un mouvement pareil, même dût le Canada en profiter."

"Jamais, jamais, disait-il, la main sur son cœur, je ne consentirai à voir la Grande

Bretagne se mettre dans les griffes du monstre protectionniste."

Ceci est un échantillon des palinodies de M. Laurier quand il trahissait le Canada.

L'intérêt qu'il portait à l'Angleterre et à son commerce quand il était dans l'opposition, on le connaît.

Voilà des extraits qui montreront la vraie sensibilité de M. Laurier à l'égard des intérêts britanniques quand il était dans l'opposition et qu'il s'amusaient avec les Yankees à faire des nœuds à la queue du Lion Britannique.

Sir R. Cartwright s'exprimait ainsi :

"J'avoue que la différence de droits est l'essence de la réciprocité illimitée. Mais je ne considère pas pour ma part que nous ayons contracté à l'égard des hommes d'Etat anglais aucune dette de gratitude ; que nous leur devions même quelque chose, si ce n'est à titre de chrétiens le pardon pour les maladresses monstrueuses qu'ils ont commises dans tous les traités, transactions ou négociations qu'ils ont entreprises avec les Etats-Unis et où le Canada était intéressé et cela, depuis le temps de Benjamin Franklin jusqu'à ce jour."

M. Davies déclare en 1892 :

"Allons-nous nous priver de négocier la réciprocité illimitée avec les Etats-Unis parceque cela établirait une différence de droits défavorable à l'Angleterre. Devons-nous légiférer dans l'intérêt du Canada ou de l'exportateur anglais."

M. Laurier en plein Parlement disait en 1892 :

"Tandis que les conservateurs commettent l'erreur de baser leur politique commerciale sur l'uniformité d'allégeance et la vigueur du sentiment, nous, libéraux, maintenons que la politique commerciale du pays doit être basée non pas sur des sentiments mais sur des principes d'affaires. . . . Il est absurde de supposer qu'avec la position que nous occupons les intérêts du Canada peuvent toujours être identiques à ceux de la Grande Bretagne. Un jour doit survenir où ces intérêts viendront en conflit, et alors, quel qu'il adienne, quelque regret que je puisse éprou-

ver d'e
ranger
Quant
politiqu
d'aboro
Canada
siègent
veillen
tagne.

"Not
vis le C
terre.
ment
faire s
à l'éga
Canada
tions,
de son
et tou

M. I
disait

" Il
cité av
pas un
terre."

Enfi

Le C

" Si
doit n
quand
fois po
savan

Il s
terre

Que

Il s

Ma

d'abo

Con

Dar

a dit,

race

neurs

Le

M. G

un tr